



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **23 mai 2024**, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Patrick Fillion, maire.

Cette réunion a été convoquée par avis de convocation le 20 mai 2024.

Sont présents : Madame Sonia Bouchard, conseillère #1
Monsieur Nelson Sirois, conseiller # 2
Madame Diane Parent, conseillère # 3
Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
Madame Nancy Côté, conseillère # 5
Madame Guylaine Kenney, conseillère #6

Sont absents :

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et greffière-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président à 19h05.

94-24

OFFRE DE SERVICE MRC URBANISME

Il est proposé par Monsieur Nelson Sirois, appuyé par Madame Sonia Bouchard et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte l'offre de service du service d'urbanisme de la MRC de La Matapédia pour la modification du plan d'urbanisme et du règlement de zonage, permettant l'installation d'un mini-golf, au montant de 548,28\$.

Maire

95-24

PROJET MINI-GOLF

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil, appuyé par Madame Guylaine Kenney et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise les travaux pour la connexion de l'eau, de l'égout et de l'électricité, du bureau municipal aux installations du mini-golf,.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 19h45.

Président

Secrétaire
